

Profil environnemental produit.

Pompe à chaleur air/eau.

Ecodan Split Zubadan R410A Chaud + ECS déportée.



N° enregistrement : MEFR-00040-V01.01-FR	Règles rédaction : « PCR-ed4-Fra-2021 09 06 » Complété par le : « PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH08	Informations et référentiels : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 08-2024	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2010 Interne <input type="checkbox"/> Externe <input checked="" type="checkbox"/>	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 : 2016 ou EN 50693 : 2019 Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »	



Informations générales.

Produit de référence

Le produit de référence faisant l'objet de la déclaration environnementale est une pompe à chaleur dont la référence commerciale est :

- Pompe à chaleur air/eau EcoDan Split Zubadan 23kW Gen D MT.

Caractéristiques techniques	
Catégorie de produit	Pompe à chaleur
Description	Technologie air/eau, de production de chaud
Application	Résidentiel collectif/Tertiaire
Pc	23 kW
SCOP	3.28
Temps de fonctionnement en chaud	2066 h
AEC	4129
Type de fluide	R410A
Réversibilité	Non Réversible
Masse	Unité extérieure : PUHZ-SHW230YKA2 143Kg et 13 Kg d'emballage Unité intérieure : ERSE-YM9ED 63 kg et 14Kg d'emballage
Représentativité géographique	Fabrication au Royaume-Uni et Japon, Distribution, Installation, utilisation et Fin de vie en France.

Unité fonctionnelle

« Produire 1 kW de chauffage ainsi que la production d'eau chaude sanitaire, selon le scénario d'usage de référence et pendant la durée de vie de référence de 22 ans du produit »

Le flux de référence est défini comme une unité de produit divisée par 23.



Affichage simplifié Ecopassport.

Ecodan Split Zubadan R410A + ECS déportée



3,34E+04 kg CO₂ eq.
Global Warming*



5,44E+06 MJ
Total use of primary energy*



2,48E-01 kg Sb eq.
Depletion of abiotic resources*



1,72E+02 m³
Net use of fresh water*



Extract from individual PEP ecopassport
n°MEFR-00040-V01.01
www.pep-ecopassport.org

*Results based on the lifecycle analysis



Famille environnementale homogène couverte.

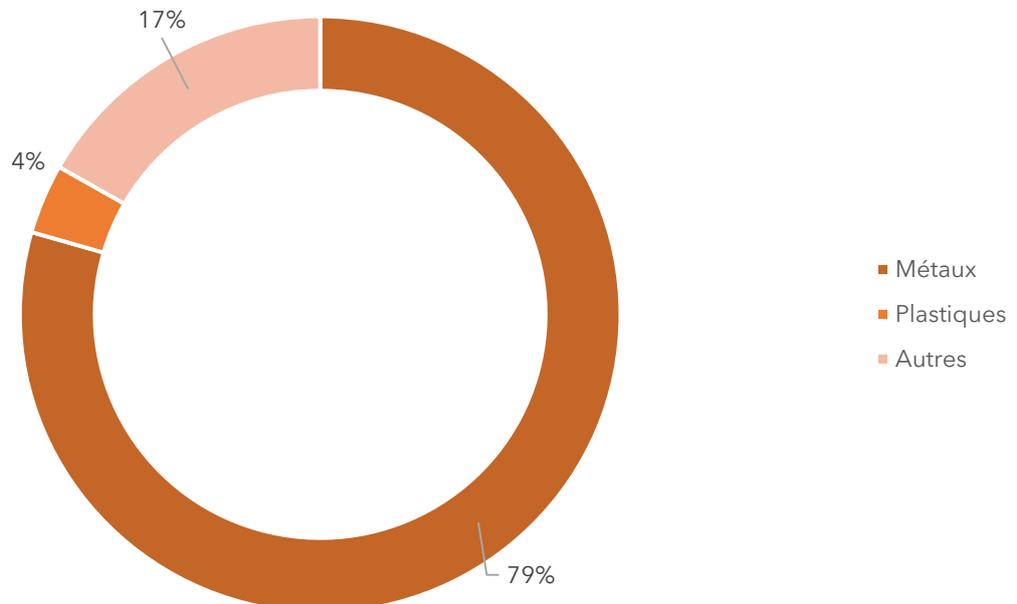
Désignation commerciale	Ref Produit
Zubadan 23,0kW Mural Gen D MT	PUHZ-SHW230YKA2 + ERSE-YM9ED
Zubadan 23,0kW Mural Gen E MT	PUHZ-SHW230YKA2 + ERSE-YM9EE



Matériaux constitutifs.

Poids total du produit de référence (produit, emballage et éléments additionnels inclus): 182 kg

Métaux		Plastiques		Autres	
Acier	57,03%	PP	1,22%	Bois	8.37%
Cuivre	13,58%	Silicone	1,02%	Fluide	3.05%
Aluminium	8,66%	PS	1,00%	Carton	1.92%
Magnet	0,18%	PU	0,26%	Electric parts	1.86%
		PET	0,11%	Oil	0.99%
		Melamine	0,08%	Papier	0.58%
		ABS	0,07%		
		Polyamide	0,02%		
		Noryl	0,01%		
		PELD	0,00%		
Total	79,45%	Total	3,78%	Total	16.77%





Méthodologie de l'analyse Du cycle de vie.

L'Analyse du Cycle de Vie sur laquelle repose ce Profil Environnemental Produit (PEP) se fait en respect des critères imposés par le PCR-ed4-FR-2021 09 06 du Programme PEP Ecopassport®. L'unité fonctionnelle et les scénarios de distribution, utilisation et de traitement des déchets sont conformes aux hypothèses fixées dans le PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06. Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel EIME version 6.



Étapes de fabrication

L'unité intérieure est fabriqué au Royaume-Uni et l'unité extérieure est fabriquée en Turquie.

Transport des matériaux

Un transport amont en camion de 27t, 3500 km a été considéré pour les sous-produits venant du même continent que celui de fabrication. Un transport amont en camion de 27t et de 1000km a été considéré pour les transports dans un même pays, hors données précises de la société Mitsubishi Electric.

Pour les transports entre continents, les transports amont ont été modélisés avec 19 000km en bateau et 1000 km en camion de 27t.

Emissions fugitives

Les émissions fugitives ont été considérées en prenant en compte 2% d'émissions fugitives à l'échelle de l'unité déclarée soit **1.42E-01kg** de **R410A**.

Déchets issus

- Pour les matières premières et composants générant des déchets non dangereux, la quantité de déchets générés est calculée en multipliant la quantité de matières du produit total (produit fini et emballage(s) associé(s)) par 0,05 pour les procédés d'injection plastique et élastomère et 0,3 pour les autres procédés de fabrication. Le traitement des déchets non dangereux générés est modélisé ainsi : 100% déchet incinéré (sans valorisation énergétique).
- Pour les matières premières et composants générant des déchets dangereux, la quantité de déchets générés est calculée en multipliant la quantité de matières du produit total (produit fini et emballage(s) associé(s)) par 0,05 pour les procédés d'injection plastique et élastomère et 0,3 pour les autres procédés de fabrication. Le traitement des déchets dangereux générés est modélisé ainsi : 100% de déchet incinéré (sans valorisation énergétique).

Produits	Modèles énergétiques
Unité intérieure	Electricity mix ; 230V ; 2020 ;United Kingdom, UK
Unité extérieure	Electricity mix ; 230V ; 2020 ;Japan, JP

Étapes de distribution

Le produit est distribué en France par camion sur une distance de 1000km.
Un taux de charge des camions à 80% et un taux de retour à vide à 20% a été considéré.

Étapes d'installation

L'étape d'installation comprend 2 parties :

La production du support de l'unité extérieure :

	Matière	Quantité (Kg)
2 x Bigfoot support	SBR	1.8
2 x Bigfoot support	Aluminium	0.2
1 x Installation screws	Stainless steel	0.1
		4.1

La fin de vie des emballages, dont la production a été prise en compte en étape de fabrication, est prise en compte en étape d'installation. Les déchets d'emballage produits au cours de l'étape d'installation entrent dans la catégorie des déchets non dangereux et sont traités, en principe, par l'installateur une fois l'équipement installé. Pour le périmètre France, les valeurs par défaut à utiliser sont les suivantes :

	Taux de recyclage	Incinération avec valorisation énergétique	Incinération sans valorisation énergétique	Taux d'enfouissement
Métal	83%	1%	0%	16%
Acier	88%	0%	0%	12%
Aluminium	60%	7%	0%	33%
Papier-carton	91%	5%	0%	4%
Bois	7%	31%	0%	62%
Plastique	27%	43%	0%	30%

Par convention sectorielle, l'étape de transport de ces déchets est à prendre en compte en considérant une hypothèse de transport de 100 km en camion. Les cerclages, bons d'emballage, étiquettes ou tout autre support papier présent sur ou dans l'emballage sont considérés comme négligeables et ne rentrent pas dans le cadre de l'analyse du cycle de vie des déchets d'emballage, si ces éléments représentent au total moins de 10% de la masse totale de l'emballage.

Aucune charge complémentaire de fluide frigorigène n'a été considérée lors de l'étape d'installation.

Étapes d'utilisation

Profil d'usage

Le profil d'usage de la pompe à chaleur air/eau prend en considération le Climat moyen (Equivalent à Strasbourg) et le temps de fonctionnement moyen annuel de 2066h sur une durée de vie de référence de 22 ans.

Emissions fugitives

Les émissions fugitives ont été considérées en prenant en compte **5.72E-01kg** d'émissions fugitives de R410A.

Une recharge de fluide frigorigène a été considérée sur la durée de vie soit le traitement de **5.75E+00 kg** de fluide frigorigène à l'échelle de l'unité déclarée.

Fluide Frigorigène : R410A

Ce fluide étant du R410A, il ne s'agit pas de CFC et les fluides frigorigènes sont donc récupérés et traités conformément au PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06. Ainsi, 10% de la quantité de fluide a été incinérée sans valorisation énergétique et 90% a été incinérée avec récupération énergétique.

Maintenance

Conformément au PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06, le produit requiert une étape de maintenance tous les 2 ans. Un déplacement égal à 100 km aller-retour en camionnette a été considéré soit 9 déplacements.

Conformément au PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06, le produit ne requiert pas de remplacement des pièces.

Besoins en énergie durant l'étape d'utilisation

L'unité de pompe à chaleur a une puissance thermique de 10kW. le scénario d'usage de référence est l'utilisation en mode mixte et pendant la durée de vie de référence de 17 ans du produit, le produit consomme **397296 kWh** d'électricité.

Modèle énergétique	Electricity Mix ; 230V ; 2020 ; France, FR
--------------------	--------------------------------------------

Étapes de fin de vie

Mitsubishi Electric France est adhérente à Ecologic qui est un éco-organisme et qui a pour mission de gérer la fin de vie des équipements électriques et électroniques DEEE dont le principal but est de valoriser les produits Mitsubishi Electric en fin de vie.

La fin de vie du produit est modélisée à l'aide du rapport Ecologic de 2021 basé sur les détails recueillis pour le compte de Mitsubishi Electric France.

Le transport de collecte et d'acheminement du produit en fin de vie du site d'utilisation jusqu'à son dernier site de traitement a été pris en compte selon le scénario par défaut du PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06 100km et 1000 km pour les réfrigérants. Les émissions directes de réfrigérant non récupérées ont été prises en compte.

La limite géographique de l'étape de fin de vie est représentative de la France.

Étapes module D : Bénéfices et charges

Les avantages nets et les charges au-delà des limites du système sont également inclus dans le PEP. Les avantages nets et les charges au-delà des limites du système sont calculés à l'aide des formules décrites dans l'annexe G de la norme EN 50693 (Tableau G.3 - Adaptation de la formule circulaire et des paramètres pour l'application dans le contexte du "Cas C": avec des avantages nets") et à l'aide du rapport Ecologic de 2021 basé sur les détails recueillis pour le compte de Mitsubishi Electric France.

Le module D a été calculé en additionnant la quantité positive de charges et la quantité négative de bénéfices. Dans les charges, il n'y avait pas de données disponibles sur la proportion de substances secondaires (R1i). Par conséquent, il a été supposé que R1i était de 0 % en se référant à l'annexe D (basée sur le tableau G-4 de la norme EN 50693) du PCR-ed4-2021 09 06. Dans les prestations, selon le PCR-ed4-2021 09 06, la valorisation matière/énergétique des emballages du produit en phase d'installation [A5], et la valorisation matière/énergétique du produit nu en fin de vie [C1-C4] ont été prises en compte comme avantages.

La limite géographique du module D est représentative de la France.



Impacts environnementaux.

Les résultats d'impacts présentés ci-dessous ont été obtenus à l'aide des méthodes définies par le PCR-ed4-FR-2021 09 06 et le PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06. La présente déclaration a été élaborée en considérant la production de 1kW de chauffage, ainsi que la production d'eau chaude sanitaire, du produit type fabriqué principalement en Europe et utilisé en France, pendant la durée de vie de référence de 22 ans.

Impacts environnementaux du produit de référence à l'échelle de l'unité fonctionnelle en 15804+A2

Indicateurs Obligatoires

Indicateurs d'impact	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Changement climatique	kg CO2 eq	1,45E+03	1,39E+02	6,81E-01	2,13E+00	1,23E+03	5,60E+01	2,25E+01	1,15E+03	8,25E+01	-5,13E+01
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO2 eq	1,45E+03	1,38E+02	6,81E-01	2,04E+00	1,22E+03	5,60E+01	2,25E+01	1,14E+03	8,22E+01	-5,06E+01
Changement climatique - biogénique	kg CO2 eq	6,47E+00	1,04E+00	0,00E+00	8,78E-02	5,08E+00	0,00E+00	-3,33E-05	5,08E+00	2,57E-01	-6,47E-01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO ₂ eq	4,38E-06	1,19E-08	0,00E+00	-1,71E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,39E-06	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq	1,09E-04	4,49E-05	1,04E-09	5,96E-08	6,41E-05	0,00E+00	4,52E-05	1,89E-05	2,77E-07	-3,34E-06
Acidification (AP)	mole H+ eq	7,21E+00	9,30E-01	4,31E-03	5,17E-03	6,19E+00	0,00E+00	8,13E-02	6,11E+00	8,53E-02	-4,67E-01
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	6,02E-02	2,98E-04	2,55E-07	1,07E-05	5,16E-02	0,00E+00	6,22E-05	5,15E-02	8,29E-03	-7,25E-05
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq	1,03E+00	9,69E-02	2,02E-03	1,04E-03	9,23E-01	0,00E+00	1,79E-02	9,05E-01	1,22E-02	-3,45E-02
Eutrophisation terrestre	mole N eq	1,59E+01	1,09E+00	2,22E-02	1,04E-02	1,46E+01	0,00E+00	2,19E-01	1,44E+01	1,42E-01	-3,78E-01
Formation ozone photochimique	kg COVNM eq	3,08E+00	3,46E-01	5,59E-03	3,35E-03	2,68E+00	0,00E+00	8,74E-02	2,59E+00	4,79E-02	-1,34E-01
Épuisement des ressources abiotiques éléments	kg Sb eq	1,08E-02	8,97E-03	2,68E-08	3,13E-07	1,56E-03	0,00E+00	1,67E-07	1,56E-03	2,59E-04	-3,32E-03
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	2,13E+05	1,98E+03	9,49E+00	2,27E+01	2,10E+05	0,00E+00	1,86E+02	2,10E+05	1,25E+03	-1,60E+03
Besoin en eau	m ³	3,19E+02	6,65E+01	2,58E-03	3,33E-01	2,39E+02	0,00E+00	2,61E+00	2,36E+02	1,33E+01	-2,17E+01
Flux d'inventaire	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	2,33E+04	6,04E+01	1,27E-02	3,59E+00	2,32E+04	0,00E+00	4,44E-03	2,32E+04	6,23E+00	-1,42E+01
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	2,67E+01	2,67E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-5,11E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ	2,33E+04	8,71E+01	1,27E-02	3,59E+00	2,32E+04	0,00E+00	4,44E-03	2,32E+04	6,23E+00	-1,93E+01
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	2,13E+05	1,94E+03	9,49E+00	1,76E+01	2,10E+05	0,00E+00	1,71E+02	2,10E+05	1,25E+03	-1,60E+03
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	5,46E+01	3,46E+01	0,00E+00	5,17E+00	1,48E+01	0,00E+00	1,48E+01	0,00E+00	0,00E+00	-2,23E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	MJ	2,13E+05	1,98E+03	9,49E+00	2,27E+01	2,10E+05	0,00E+00	1,86E+02	2,10E+05	1,25E+03	-1,60E+03
Utilisation de matières secondaires	kg	4,36E-04	4,36E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-2,09E-03
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Utilisation nette d'eau douce	m³	7,48E+00	1,55E+00	6,02E-05	7,76E-03	5,61E+00	0,00E+00	6,08E-02	5,55E+00	3,09E-01	-5,06E-01
Déchets dangereux éliminés	Kg	4,98E+02	3,83E+02	0,00E+00	3,25E-02	1,14E+02	0,00E+00	3,38E-01	1,14E+02	3,96E-01	-2,67E+02
Déchets non dangereux éliminés	Kg	3,48E+02	7,02E+01	2,39E-02	1,47E+00	2,76E+02	0,00E+00	9,25E-01	2,75E+02	4,62E-01	-3,08E+01
Déchets radioactifs éliminés	Kg	1,00E-01	4,33E-02	1,70E-05	3,95E-04	5,64E-02	0,00E+00	2,01E-03	5,44E-02	6,87E-05	-1,76E-02
Matières destinées au recyclage	Kg	8,79E+00	6,27E-01	0,00E+00	1,32E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,03E+00	0,00E+00
Composants destinés à la réutilisation	Kg	0,00E+00									
Matières destinées à la valorisation énergétique	Kg	5,68E-01	4,24E-02	0,00E+00	2,76E-01	2,50E-01	0,00E+00	2,50E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	4,72E-01	0,00E+00	0,00E+00	4,72E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Teneur en carbone biogénique du produit	kg de C	0,00E+00									
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg de C	5,25E-01	5,25E-01	0,00E+00							

Indicateurs optionnels

Flux d'inventaire	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	2,36E+05	2,07E+03	9,51E+00	2,63E+01	2,33E+05	0,00E+00	1,86E+02	2,33E+05	1,26E+03	-1,62E+03
Émissions de particules fines	incidence des maladies	2,52E-04	9,62E-06	3,51E-08	3,33E-08	2,42E-04	0,00E+00	3,72E-07	2,42E-04	4,30E-07	-5,20E-06
Rayonnements ionisants	kBq U235 eq	2,88E+04	6,17E+02	1,66E-03	6,55E+01	2,81E+04	0,00E+00	1,26E-01	2,81E+04	4,01E-01	-3,82E+02
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	9,75E+03	2,78E+03	4,58E-01	2,75E+01	6,20E+03	4,40E-03	8,51E+01	6,11E+03	7,47E+02	-1,72E+03
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	4,15E-05	4,13E-05	1,20E-11	2,82E-08	2,29E-07	0,00E+00	9,28E-09	2,20E-07	1,12E-08	-2,43E-05
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	1,51E-05	5,49E-06	1,29E-09	1,46E-08	8,55E-06	2,73E-11	4,60E-07	8,09E-06	1,01E-06	-4,12E-06
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	9,01E+01	2,05E-01	0,00E+00	2,26E-01	6,54E+01	0,00E+00	0,00E+00	6,54E+01	2,43E+01	-6,75E-03

Impacts environnementaux du produit de référence à l'échelle de l'équipement en 15804+A2

Indicateurs Obligatoires

Indicateurs d'impact	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Changement climatique	kg CO2 eq	3,34E+04	3,20E+03	1,57E+01	4,90E+01	2,82E+04	1,29E+03	5,17E+02	2,64E+04	1,90E+03	-1,18E+03
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO2 eq	3,33E+04	3,17E+03	1,57E+01	4,70E+01	2,81E+04	1,29E+03	5,17E+02	2,63E+04	1,89E+03	-1,16E+03
Changement climatique - biogénique	kg CO2 eq	1,49E+02	2,40E+01	0,00E+00	2,02E+00	1,17E+02	0,00E+00	-7,65E-04	1,17E+02	5,91E+00	-1,49E+01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO ₂ eq	1,01E-04	2,74E-07	0,00E+00	-3,93E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,01E-04	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq	2,51E-03	1,03E-03	2,40E-08	1,37E-06	1,47E-03	0,00E+00	1,04E-03	4,34E-04	6,36E-06	-7,69E-05
Acidification (AP)	mole H+ eq	1,66E+02	2,14E+01	9,91E-02	1,19E-01	1,42E+02	0,00E+00	1,87E+00	1,40E+02	1,96E+00	-1,07E+01
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	1,38E+00	6,85E-03	5,87E-06	2,47E-04	1,19E+00	0,00E+00	1,43E-03	1,19E+00	1,91E-01	-1,67E-03
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq	2,38E+01	2,23E+00	4,65E-02	2,39E-02	2,12E+01	0,00E+00	4,13E-01	2,08E+01	2,80E-01	-7,94E-01
Eutrophisation terrestre	mole N eq	3,66E+02	2,51E+01	5,10E-01	2,39E-01	3,36E+02	0,00E+00	5,05E+00	3,31E+02	3,27E+00	-8,69E+00
Formation ozone photochimique	kg COVNM eq	7,09E+01	7,97E+00	1,29E-01	7,70E-02	6,16E+01	0,00E+00	2,01E+00	5,96E+01	1,10E+00	-3,08E+00
Épuisement des ressources abiotiques éléments	kg Sb eq	2,48E-01	2,06E-01	6,16E-07	7,20E-06	3,58E-02	0,00E+00	3,85E-06	3,58E-02	5,95E-03	-7,63E-02
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	4,90E+06	4,55E+04	2,18E+02	5,23E+02	4,83E+06	0,00E+00	4,27E+03	4,82E+06	2,89E+04	-3,68E+04
Besoin en eau	m ³	7,33E+03	1,53E+03	5,94E-02	7,67E+00	5,49E+03	0,00E+00	6,01E+01	5,43E+03	3,05E+02	-5,00E+02
Flux d'inventaire	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	5,35E+05	1,39E+03	2,91E-01	8,25E+01	5,33E+05	0,00E+00	1,02E-01	5,33E+05	1,43E+02	-3,27E+02
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	6,15E+02	6,15E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,18E+02
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ	5,36E+05	2,00E+03	2,91E-01	8,25E+01	5,33E+05	0,00E+00	1,02E-01	5,33E+05	1,43E+02	-4,45E+02
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	4,90E+06	4,47E+04	2,18E+02	4,04E+02	4,83E+06	0,00E+00	3,93E+03	4,82E+06	2,89E+04	-3,68E+04
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	1,26E+03	7,97E+02	0,00E+00	1,19E+02	3,41E+02	0,00E+00	3,41E+02	0,00E+00	0,00E+00	-5,14E+01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	MJ	4,90E+06	4,55E+04	2,18E+02	5,23E+02	4,83E+06	0,00E+00	4,27E+03	4,82E+06	2,89E+04	-3,68E+04
Utilisation de matières secondaires	kg	1,00E-02	1,00E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-4,81E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Utilisation nette d'eau douce	m³	1,72E+02	3,56E+01	1,38E-03	1,79E-01	1,29E+02	0,00E+00	1,40E+00	1,28E+02	7,11E+00	-1,16E+01
Déchets dangereux éliminés	Kg	1,15E+04	8,81E+03	0,00E+00	7,48E-01	2,63E+03	0,00E+00	7,78E+00	2,63E+03	9,12E+00	-6,13E+03
Déchets non dangereux éliminés	Kg	8,00E+03	1,61E+03	5,49E-01	3,39E+01	6,34E+03	0,00E+00	2,13E+01	6,32E+03	1,06E+01	-7,08E+02
Déchets radioactifs éliminés	Kg	2,30E+00	9,96E-01	3,91E-04	9,09E-03	1,30E+00	0,00E+00	4,63E-02	1,25E+00	1,58E-03	-4,05E-01
Matières destinées au recyclage	Kg	2,02E+02	1,44E+01	0,00E+00	3,05E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,85E+02	0,00E+00
Composants destinés à la réutilisation	Kg	0,00E+00									
Matières destinées à la valorisation énergétique	Kg	1,31E+01	9,75E-01	0,00E+00	6,34E+00	5,75E+00	0,00E+00	5,75E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	1,09E+01	0,00E+00	0,00E+00	1,09E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Teneur en carbone biogénique du produit	kg de C	0,00E+00									
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg de C	1,21E+01	1,21E+01	0,00E+00							

Indicateurs optionnels

Flux d'inventaire	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	5,44E+06	4,75E+04	2,19E+02	6,05E+02	5,36E+06	0,00E+00	4,27E+03	5,36E+06	2,90E+04	-3,73E+04
Émissions de particules fines	incidence des maladies	5,80E-03	2,21E-04	8,06E-07	7,67E-07	5,56E-03	0,00E+00	8,56E-06	5,55E-03	9,89E-06	-1,20E-04
Rayonnements ionisants	kBq U235 eq	6,62E+05	1,42E+04	3,81E-02	1,51E+03	6,46E+05	0,00E+00	2,90E+00	6,46E+05	9,22E+00	-8,80E+03
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	2,24E+05	6,39E+04	1,05E+01	6,33E+02	1,43E+05	1,01E-01	1,96E+03	1,41E+05	1,72E+04	-3,96E+04
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	9,55E-04	9,49E-04	2,75E-10	6,48E-07	5,27E-06	0,00E+00	2,14E-07	5,06E-06	2,58E-07	-5,58E-04
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	3,46E-04	1,26E-04	2,98E-08	3,36E-07	1,97E-04	6,27E-10	1,06E-05	1,86E-04	2,31E-05	-9,47E-05
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	2,07E+03	4,71E+00	0,00E+00	5,20E+00	1,50E+03	0,00E+00	0,00E+00	1,50E+03	5,58E+02	-1,55E-01



Règles d'extrapolation.

Coefficients d'extrapolation à l'échelle de l'unité déclarée

Pour chaque étape du cycle de vie, les impacts environnementaux du produit considéré sont calculés en multipliant les impacts de la déclaration correspondant au produit de référence par le coefficient d'extrapolation. La colonne « Total » est à calculer en additionnant les impacts environnementaux de chaque étape du cycle de vie.

	Fabrication (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B1)	Utilisation (B2)	Utilisation (B6)	Fin de vie (C1-C4)	Module D
Zubadan 23,0kW Mural Gen D MT	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Zubadan 23,0kW Mural Gen E MT	0,996	0,996	1,000	1,000	1,000	1,000	0,995	0,996

Coefficients d'extrapolation à l'échelle de l'unité fonctionnelle

Le calcul des coefficients d'extrapolation à l'échelle de l'unité fonctionnelle devra prendre en compte la formule suivante :

$$\text{Coefficient d'extrapolation à l'échelle du produit} \times \left(\frac{\text{Puissance du produit de référence}}{\text{Puissance du produit considéré}} \right)$$

	Fabrication (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B1)	Utilisation (B2)	Utilisation (B6)	Fin de vie (C1-C4)	Module D
Zubadan 23,0kW Mural Gen D MT	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Zubadan 23,0kW Mural Gen E MT	0,996	0,996	1,000	1,000	1,000	1,000	0,995	0,996



**Mitsubishi Electric Europe B.V
France**

2, rue de l'Union
92565 Rueil-Malmaison Cedex
pep.mitsubishielectric@fra.mee.com

PEP réalisé par :

GUIZ Abderezak :
responsable ACV & éco-conception
BADAOUI Oualid :
ingénieur ACV & éco-conception - junior
RENOUF Solveig :
ingénieure ACV & éco-conception - junior

Site internet ●

confort.mitsubishielectric.fr